

**Association  
des secrétaires et caissiers  
communaux  
du canton de Fribourg**



**Rapport sur l'année  
2011/2012**

**Assemblée des délégués 2012  
- 22 juin, Châtel-St-Denis -**

## **Rapport de la Présidente**

A la suite de la dernière Assemblée des délégués du 15 avril 2011, à Ursy, **le comité s'est réuni à 5 reprises**. Cette fréquence moins soutenue que les années précédentes est clairement due aux nombreux scrutins de cette année 2011 et notamment au renouvellement des Autorités communales demandant aux Secrétariats une masse de travail supplémentaires par rapport aux affaires courantes ; et donc moins de disponibilité de la part des membres du comité.

Cependant, le comité n'a pas chômé ; il faut tout d'abord relever que l'organisation du comité s'est encore précisée, à savoir que nous avons désormais une Secrétaire pour la rédaction du procès-verbal des séances en la personne de Chantal Vasta, ayant partagé ses tâches avec Sophie Progin pour le Secrétariat rédactionnel du comité. Valérie Maillard, quant à elle a été nommée responsable de parcourir les projets de lois soumis à consultation, afin de définir si le comité doit étudier le texte et formuler un avis. La composition du comité est ainsi résumée :

- ✓ Anette Leuzinger, Présidente
- ✓ Valérie Maillard, Vice-Présidente et responsable consultation projet de loi
- ✓ Chantal Vasta, Secrétaire PV
- ✓ Sophie Progin, Secrétaire Rédaction
- ✓ Christophe Burri, Caissier

Il peut également être relevé que la Présidente du comité a rejoint le comité directeur de CommuNet courant 2011. Les membres susmentionnés se voient remerciés de leur travail, soutien à la Présidente, de leurs réflexions et engagement tout au long de l'année et de l'ambiance très agréable et constructive qui unie le comité dans ses contacts et travaux.

Au niveau **des dossiers « roulants »**, les **prises de position du comité sur les projets de lois** n'apportent pas de commentaire particulier puisqu'il n'y en a pas eu. Le processus au sein du comité est le suivant : Valérie Maillard parcourt les textes soumis à consultation et l'engagement du groupe de travail suit, s'il est utile que le comité donne son avis. Pour rappel, font partie de ce groupe : Samuel Russier (Châtel-St-Denis), Lucien Mognetti (Bossonnens), Emmanuel Roulin (Villars-sur-Glâne), Mireille Cotting (Ependes) et Sandrine Renard (La Brillaz). Ils sont chaleureusement remerciés de leur disponibilité et le comité espère pouvoir bientôt faire appel à eux !

Pour continuer dans le domaine des projets, rien de particulier à relever non plus dans le domaine de **l'harmonisation des registres**, si ce n'est que nos Préposé(e)s au contrôles des habitants sont désormais sollicité(e)s au fur et à mesure, afin de tester des formules « eCH » ou d'envoyer les données communales sur demande du SPoMi via la chargée de tâches HARM-PERS.

En parallèle, le **Guide du contrôle des habitants** a revêtu sa forme finale et a été transmis aux communes à la fin 2011 ; il a été traduit par le canton en allemand. La question de sa mise à jour doit encore faire l'objet d'une précision dans le processus, mais il a d'ores et déjà été discuté que les acteurs (gens du terrain (communes) et canton) ayant pris part à sa rédaction sont d'accord de collaborer, dans le but de mettre à jour son contenu au fil du temps.

Dans le domaine informatique en citant **VOTELCOM**, son utilisation a été un succès à la fin 2011; nous n'allons pas revenir sur les déboires de ses débuts vécus sur le terrain par les communes et les préfectures, lors des élections communales de mars 2011. En revanche, il est utile de relever que le 16 avril dernier, le comité a adressé un courrier à la Conférence des préfets, se souciant de l'utilisation future du logiciel et souhaitant s'assurer du règlement des mesures correctrices par la Chancellerie et son équipe informatique pour un fonctionnement parfait du logiciel. Le comité est dans l'attente d'une réponse.

La **formation intercantonale de cadre en administration communale** continue son bonhomme de chemin : la famille des cantons reconnaissant ces cours professionnels s'est encore agrandie : le canton du Valais a rejoint les autres cantons romands. La Commission de perfectionnement sera ainsi rebaptisée « Commission en charge de la Formation Romande des Cadres Communaux - FR2C » et se verra frappée d'un nouveau logo.

La Présidence a été reprise par Andres Zähringer du canton de Vaud et la Vice-Présidence par Micheline Guerry de l'ACF. La session de formation actuellement en cours bat son plein avec 46 candidats à ce dernier module 4 pour la classe de Vevey, dont 10 Fribourgeois(e)s, et 30 candidats pour la classe de Tramelan. Les lauréats seront applaudis le 1<sup>e</sup> février 2013, date de la remise des diplômes.

Un nouveau cycle, soit 2013/2015, s'ouvrira en janvier 2013 ; toutes les informations utiles se trouvent sur le site de l'école organisatrice de la formation « Avenir Formation », à Delémont, à savoir sur le lien direct suivant : <http://www.avenirformation.ch/fr/Actualites/Diplome-de-cadre-en-administration-communale-La-formation-devient-romande.html>.

Pour ce qui est de la **reconnaissance fédérale du diplôme**, les délégués de la Commission défendent toujours les couleurs de la formation romande ; pour l'heure, aucune avancée concrète n'est à révéler.

Dans le domaine de la **règlementation communale en matière de personnel**, le comité touche à son but : prévoir une étude sur la problématique et un règlement-type, basé sur celui de l'ACF. Le partenaire du comité dans ce dossier a été notamment la Fédération des Associations du personnel du Service public du canton de Fribourg. Le bouclage de cette affaire réside dans l'envoi imminent des réflexions du comité aux membres de l'Association cantonale notamment.

L'organisation d'**une journée en faveur de tous les collègues du canton** et d'**une plateforme en faveur des formateurs d'apprentis** dans les communes, ont été mis de côté depuis 2010, mais sont toujours présents dans la catalogue des sujets du comité.

Cette dernière information permet d'engager celle concernant le **MCH2** (nouveau modèle de comptabilité) qui se dessine comme le nouveau défi pour les caisses et service des finances des communes à l'avenir. Une délégation du comité a eu une première séance courant mai avec le Service des communes qui s'apprête à mettre sur pied le projet pour notre canton. Le SCom aura besoin de la participation de praticiens pour mener à bien ce projet. Le comité est dans l'attente des nouvelles du SCom qui doit, tout d'abord, mettre sous toit le concept global du projet. Ainsi, le comité fera appel à des personnes du métier pour participer à la démarche.

Enfin, le comité s'est doté d'une adresse email unique [acsc-fr@bluewin.ch](mailto:acsc-fr@bluewin.ch) et il est de coutume de rappeler l'adresse du **site Internet de l'Association** [www.acsc-fr.ch](http://www.acsc-fr.ch) régulièrement mis à jour notamment avec la publication d'un tableau présentant la formation des Associations de district sur la page [http://www.acsc-fr.ch/fonctionnement\\_045.htm](http://www.acsc-fr.ch/fonctionnement_045.htm).

### **Conclusion de la Présidente**

Durant l'année 2011/2012, le comité a ses buts et engagements et s'est tenu à l'affût des événements concernant notre branche de métier ; il a vu la réalisation de deux chantiers : Guide du contrôle des habitants et étude sur le Règlement communal du personnel.

Installé dans une routine, à prendre au sens positif du terme, avec un fonctionnement adéquat et efficace, abordant au fur et à mesure de nouveaux dossiers, le comité poursuit ses objectifs et peut voir d'un air serein les défis se présenter à lui.

**Broc, le 22 juin 2012**

**Anette Leuzinger,  
Présidente**